

En sus de tout cela, l'honorable ministre a bien voulu dire qu'une grande tournée allait être faite. Est-ce que ça va être en caravane, ou à bord du wagon "Jamaica?" Quatre membres du Cabinet—non, deux membres du Cabinet et deux apprentis vont colporter des vieilles taxes dans le pays. Vieilles taxes à vendre! Voilà réellement la politique de l'honorable ministre.

Maintenant il paraît que, dans la présente occasion c'est là la politique des honorables messieurs de l'autre côté de la Chambre. Ils se proposent de faire voyager M. Fielding dans le pays, mais on ne nous dit pas s'il sera ou non accompagné par les contrôleurs. Ceux-ci doivent cesser d'être des apprentis pour passer maîtres-ministres. Sir Richard Cartwright ajoutait :

Mais si l'honorable ministre a réellement l'intention de faire ce qu'il dit, il veut, pendant toute l'année, jeter le commerce et l'industrie dans le désarroi. Personne ne saura où il en est tant que l'honorable ministre et ses collègues n'auront pas terminé leur pèlerinage et qu'une quantité suffisante de vieilles taxes n'aura pas été vendue. Mais, M. l'Orateur, si l'honorable ministre n'a pas l'intention de faire ce qu'il dit, si tout ceci n'est qu'un moyen pour gagner du temps, si certains industriels protégés, ont été avertis privément qu'ils n'ont pas besoin de s'alarmer, que tout ceci va bien finir, que l'on va faire en sorte que leurs intérêts, du moins, n'en souffrent pas, je dis que jamais l'on ne s'est plus moqué d'aucun pays que ne le fait l'honorable ministre en proposant d'employer toute une année à étudier soigneusement une question sur laquelle il devrait, en sa qualité de ministre des Finances, être en état de conseiller le pays aujourd'hui.

Cet autre éminent député, qui est maintenant contrôleur des douanes, disait :

J'ai remarqué, à mon avis, que les partisans du gouvernement sont traités avec mépris, sous plus d'un rapport. . . . et je dis que, dans la proposition du ministre des Finances, si jamais il y a eu une insulte faite à des membres du parlement, elle est là, comprise dans le plan qu'il se propose de mettre à exécution, comme il vient de l'affirmer. Pourquoi n'a-t-il pas consulté les membres de cette Chambre? . . . . Mais, non, il déclare, de fait, qu'ils ne sont pas aptes à le renseigner sur cette matière, qu'il se choisira trois experts, et que lui avec eux, durant la vacance, étudieront la condition du pays et décideront de ce que le gouvernement devra faire. Que vont faire ces quatre messieurs? Ils vont faire une inspection personnelle des diverses industries du pays. Si tant est qu'ils entreprennent cette tâche, j'espère qu'ils sauront s'en acquitter d'une manière consciencieuse. L'honorable ministre se rend-il bien compte de la tâche qu'il entreprend? A quel but se propose-t-il d'arriver, lorsqu'il dit qu'il choisira deux, trois ou une douzaine de manufacturiers pour connaître leurs idées, et apprendre ici ce que le gouvernement a de mieux à faire pour promouvoir les intérêts du pays?

M. Paterson démontre ensuite qu'il y a environ 75,000 établissements industriels dans le pays, et que si le ministre veut se renseigner auprès des propriétaires de ces établissements industriels, il sera obligé d'en visiter 252 par jour. Voilà la tâche que

M. Paterson assignait à M. Foster. Maintenant ces messieurs se proposent d'envoyer leur propre ministre des Finances faire une course semblable, afin qu'il n'y ait pas d'injustice de commise à l'égard de personne dans l'élaboration du tarif. M. Paterson continue :

. . . comment se procurera-t-on les vues des hommes des artisans qui sont employés dans ces établissements? Ne donnera-t-on pas un peu de temps à ces gens pour entendre leurs raisons, lorsque leurs intérêts leur sont aussi chers, et que leurs droits doivent être protégés par un gouvernement équitable tout autant que ceux de l'homme qui les emploie! qu'allez-vous faire de la classe agricole si nombreuse; va-t-on s'en occuper, l'entendre? . . . Les hommes d'affaires du Canada, non plus que les manufacturiers ne peuvent dire quelle doit être la politique du gouvernement, et quels sont les changements qui doivent être opérés par le gouvernement. Je n'hésite pas à dire que l'honorable ministre a créé un sentiment d'inquiétude et de crainte sinon de panique dans le monde commercial, d'un bout à l'autre du Canada.

Voilà ce que M. Paterson disait il y a moins de trois ans, au sujet de la ligne de conduite adoptée par le gouvernement conservateur en retardant le remaniement du tarif, et en se proposant ensuite de consulter les manufacturiers, les agriculteurs et toutes les autres classes de la population de ce pays. Si cela était vrai alors, si cette argumentation était juste dans cette circonstance-là, elle l'est également maintenant. Ces remarques ont beaucoup plus d'à propos aujourd'hui, car si mon honorable ami le secrétaire d'Etat est dans le vrai en disant que l'idée des ministres est de faire simplement un tarif de revenu, il devra y avoir des changements beaucoup plus considérables dans le nouveau tarif que dans le remaniement d'il y a trois ans passés, en sorte que les intérêts des hommes d'affaires et des manufacturiers seront affectés dans une bien plus grande mesure par les changements projetés maintenant, qu'ils ne pouvaient l'être par ceux de 1893 et de 1894.

A propos de ces changements au tarif, je vous soumettrai, honorables messieurs, quelques chiffres relatifs aux mines de houille de la Nouvelle-Ecosse. Le ministre des Finances vient de la Nouvelle-Ecosse. Il a été premier ministre du gouvernement de cette province, et ce gouvernement a bénéficié, comme gouvernement, de l'opération de la politique nationale, plus qu'aucun autre gouvernement du Canada. En 1872, les droits régalien perçus sur la houille par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse se sont élevés à un peu plus que \$64,000. En 1878, sous l'administration Mackenzie et le tarif